



**NOUS SOMMES**

**LÀ**

**POUR VOUS  
FORMER**



**SECRETARIAT MEDICAL  
ET MEDICO-SOCIAL**

**Journées portes ouvertes :  
Mercredi 3 juin 2020 de 10 h à 16 h**

**ENTRETIENS INDIVIDUELS - sur rendez-vous -**



## LISTE DES FORMATIONS DISPENSEES A L'IRFSS OCCITANIE



### FORMATIONS DIPLOMANTES :

DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER

DIPLÔME D'ETAT ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

DIPLÔME D'ETAT TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIAL ET FAMILIAL

DIPLÔME D'ETAT ASSISTANT FAMILIAL

DIPLÔME D'ETAT INGENIERE SOCIALE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PRATIQUES ET SOINS CLINIQUES EN GERONTOLOGIE

TITRE SECRETARIAT MEDICAL ET MEDICO-SOCIAL

ATTESTATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

MASTER 2 PROFESSIONNEL DE COORDINATION DES PARCOURS DE SOINS



### PREPARATION AUX SELECTIONS, CONCOURS et ETUDES dans le secteur médical, social et médicosocial :

SECRETARIAT MEDICAL ET MEDICO-SOCIAL

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION VERS LES FORMATIONS DU SOCIAL, DU MEDICO-SOCIAL ET DE LA SANTE

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE EN IFSI



### FORMATION CONTINUE :

POLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

POLE SANITAIRE ET SOCIAL

#### Contacts :

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE DE GRABELS

2 place Henry Dunant—34790 GRABELS

TEL. : 04 67 52 47 34—Fax : 04 67 52 22 90

E-mail : [irfss-lr.grabels@croix-rouge.fr](mailto:irfss-lr.grabels@croix-rouge.fr)

[www.irfss-occitanie.croix-rouge.fr](http://www.irfss-occitanie.croix-rouge.fr)



## FICHE D'INFORMATION 2020 - 2021

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Compétences liées à :

- accueillir, orienter et organiser l'attente du public dans le cadre d'activité médicale, sociale et médico-sociale
- Saisir, traiter et mettre en forme des documents professionnels
- Traiter, organiser et procéder au suivi des dossiers patients et usagers
- Gérer et suivre l'activité

#### Conditions d'accès à la formation :

Réussir les épreuves de sélection

#### Coût pédagogique :

- frais de sélection : **95 €**
- frais d'inscription : **160 €**
- frais pédagogiques nous consulter.

Une préparation à la sélection est proposée pour optimiser vos chances de réussite.

#### Caractéristiques de la formation :

Formation avec des périodes en institut et en stages

La formation se déroule en présentiel et en distanciel et comprend :

- 1 stage en milieu médical
- 1 stage en milieu médico-social
- 1 stage pré professionnel en fonction du projet professionnel de l'apprenant

La pédagogie mise en œuvre est centrée sur la personne. Les apprenants en formation bénéficient d'un accompagnement individualisé.

#### La certification :

L'évaluation continue des compétences en institut et en stage constitue les conditions d'obtention du certificat de la Croix-rouge française de secrétaire médical(e) et médico-social(e) (titre certifié niveau IV au Registre National de Certifications Professionnelles).

### **DISPOSITIF FORMATION INITIALE DU 21 SEPTEMBRE 2020 AU 15 JUIN 2021**

#### Statut :

Les apprenants n'ont pas le statut étudiant donc ne peuvent prétendre ni à une bourse ni à bénéficier de la Sécurité Sociale étudiante. Le régime de l'Institut est en externat.

#### Durée de la formation 1245 h :

615 heures en institut (environ 18 semaines)

630 heures (environ 19 semaines en stage)

### **DISPOSITIFS FORMATION EN ALTERNANCE**

#### **(CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - EN PERIODE PRO A - APPRENTISSAGE)**

#### Caractéristiques des différents dispositifs :

Contrat de professionnalisation et période de professionnalisation : formation en alternance conçue selon les besoins de l'employeur et les rythmes pédagogiques. Formation financée par l'OPCO de l'employeur pour les contrats de professionnalisation et les périodes de professionnalisation.

Contrat d'apprentissage : formation en alternance pour les jeunes de moins de 30 ans et les personnes bénéficiant d'une RQTH - Formation financée par le CFA.

Possibilité de plan de formation pluriannuel ou de formation partielle (un ou plusieurs blocs de formation).

#### Statut :

Double statut de stagiaire et de salarié pendant le contrat de professionnalisation, la période de professionnalisation, l'emploi avenir, le contrat d'apprentissage.

#### Salaires et aides :

Selon le contrat et le statut de l'apprenant (nous consulter).



## ALLEGEMENT DE FORMATION

Les candidats titulaires de diplômes et / ou possédant une expérience professionnelle en relation avec la formation peuvent bénéficier d'un allègement.

Pour cela, ils doivent en faire la demande. Un positionnement leur sera proposé.

Pour bénéficier d'un allègement, le candidat doit :

- Etre inscrit dans l'établissement de formation ;
- Le candidat dépose, au moment de son inscription aux épreuves de sélection, auprès du centre de formation, un dossier comprenant :
  - o Une demande motivée
  - o Une copie des diplômes et un CV justifiant la demande.

## LA SÉLECTION

### Contenu de la sélection :

#### 1. L'épreuve d'admissibilité comporte deux parties :

**Une étude de texte** (d'une page maximum) : à partir de ce texte, il faut définir trois mots de vocabulaire courant, dégager l'idée essentielle du texte en une phrase et commenter une phrase du texte.

→ L'objectif est d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse et de rédaction du candidat.

**Un test d'aptitude** portant sur des notions élémentaires d'arithmétique, d'orthographe, de grammaire, de conjugaison et de classement.

→ L'objectif est d'évaluer les aptitudes du candidat en calcul et orthographe.

#### 2. L'épreuve d'admission :

Il s'agit d'une épreuve orale. Le candidat présente son curriculum vitae au jury et commente son parcours scolaire et professionnel. Il argumente l'intérêt porté à la profession ainsi que ses motivations.

→ L'objectif est d'évaluer la motivation du candidat et l'intérêt qu'il porte au métier.

Un report de rentrée d'une année peut être accordé pour des situations particulières :

- Refus par le financeur de la prise en charge de la formation
- Problème de santé justifié
- maternité

## DATE DES EPREUVES DE SÉLECTION

### CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Mercredi 18 mars 2020 .....

Lundi 8 juin 2020 .....

Vendredi 3 juillet 2020 .....

Mercredi 2 septembre 2020 .....

### DATES DES EPREUVES DE SÉLECTION

Mardi 24 mars 2020

Jeudi 11 juin 2020

Jeudi 9 juillet 2020

Lundi 7 septembre 2020

## STAGES DE PRÉPARATION AUX TESTS DE SÉLECTION :

Pour optimiser vos chances de réussite aux épreuves de sélection, inscrivez-vous au **stage de préparation à la sélection** d'entrée en formation (tarif nous consulter) :

- les 18, 19 et 20 mars 2020 (sélection du 24 mars 2020)

- les 27, 28 et 29 mai 2020 (sélection du 4 juin 2020)

- les 31 août 2020, 1er et 2 septembre 2020 (sélection du 7 septembre 2020)

Une convocation aux épreuves vous sera adressée à l'adresse que vous avez indiquée sur la fiche d'inscription.

Si vous n'avez pas reçu de convocation la veille des épreuves, veuillez prendre contact par téléphone avec l'IRFSS. Les résultats seront communiqués par courrier quinze jours après les épreuves.





## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/> La <b>fiche d'inscription</b> ci-jointe dûment remplie.
<input type="checkbox"/> Une photocopie lisible de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pour les français</b> : livret de famille, carte d'identité/passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.</li> <li>▪ <b>Pour les candidats étrangers</b> : passeport, carte de séjour, carte de résident, la traduction française (par un traducteur assermenté) de la carte d'identité.</li> </ul>
<input type="checkbox"/> 1 CV actualisé
<input type="checkbox"/> Un <b>chèque d'un montant de 95,00 €</b> en règlement du droit d'inscription aux épreuves de sélection libellé à l'ordre de <b>CRF ECOLE</b> . Cette somme ne sera en aucun cas remboursée.
<input type="checkbox"/> une carte postale timbrée au tarif en vigueur, avec vos coordonnées, qui servira d'accusé de réception de votre dossier
<input type="checkbox"/> 1 <b>enveloppe (format 220 x 110 mm) avec accusé de réception</b> au tarif normal en vigueur (poids <20g) libellée à l'adresse du candidat et joindre également l'imprimé de recommandé avec accusé de réception.
<input type="checkbox"/> 5 <b>enveloppes (format 220 x 110 mm) et 5 timbres</b> au tarif normal en vigueur (poids <20g)

## PIECES A JOINDRE POUR UNE DEMANDE D'ALLEGEMENT DE FORMATION

<input type="checkbox"/> Une <b>demande motivée</b>
<input type="checkbox"/> Une photocopie des <b>diplômes</b> et <b>CV</b> justifiant la demande

### Traitement informatisé des données

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par la Croix-Rouge française pour l'établissement de votre dossier pédagogique et administratif. Elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales.

Elles sont conservées par nos soins pendant toute la durée de votre formation et jusqu'à 5 ans après votre sortie.

Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. La Déléguée à la protection des données personnelles peut être contactée au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot – 75014 Paris ou [DPO@croix-rouge.fr](mailto:DPO@croix-rouge.fr).

Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à [qualite.irfss-idf@croix-rouge.fr](mailto:qualite.irfss-idf@croix-rouge.fr).

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Dossier reçu le  __ _ __ _	Contrôlé le  __ _ __ _
<input type="checkbox"/> Incomplet	<input type="checkbox"/> Complet

## FICHE D'INSCRIPTION 2020 – 2021

# Préparation aux tests de sélection SECRETARE MEDICAL(E) et MEDICO-SOCIAL(E)

**Dates de formation : (cochez la case correspondant à la période choisie)**

18, 19 et 20 mars 2020     27, 28 et 29 mai 2020     31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2020

Ces dates de préparation sont valables pour les 3 épreuves de sélection :

**Mardi 24 mars 2020 - Jeudi 4 juin 2020 - Lundi 7 septembre 2020**

### Renseignements généraux

NOM DE NAISSANCE .....	
NOM MARITAL .....	
PRENOMS .....	
N° de sécurité sociale     _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Date de naissance  _ _   _ _   _ _    Lieu de naissance .....	
ADRESSE .....	
.....	
CODE POSTAL ..... VILLE .....	
Téléphone fixe  _ _   _ _   _ _   _ _   _ _	Portable de l'élève  _ _   _ _   _ _   _ _   _ _
Email	
Situation de famille <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	
Financement : <input type="checkbox"/> Personnel <input type="checkbox"/> Employeur	

### Tarif

Coût total de la préparation : **300,00 €** à régler selon modalités au verso

